



Conseil économique et social

Distr. générale
10 mars 2010
Français
Original : anglais

Session de fond de 2010

New York, 28 juin-23 juillet 2010

Points 2 b) et c) de l'ordre du jour provisoire*

**Débat de haut niveau: Forum pour la coopération
en matière de développement : examen ministériel
annuel consacré au thème « Mise en œuvre
des objectifs arrêtés et des engagements
pris sur le plan international en matière d'égalité
des sexes et d'autonomisation de la femme**

Lettre datée du 10 mars 2010, adressée au Président du Conseil économique et social par le Représentant permanent du Ghana auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le résumé établi par le Président de la Commission du développement social à l'issue de la quarante-huitième session du débat mené au titre du point 3 c) intitulé « Nouvelles questions : mesures prises par les pouvoirs publics pour remédier aux problèmes d'emploi et aux conséquences sociales de la crise financière et économique, y compris ses aspects liés à la problématique hommes-femmes » (voir annexe).

La présente fait suite à la résolution 2008/29 du Conseil économique et social, par laquelle le Conseil a demandé que ses commissions techniques contribuent à l'examen ministériel annuel et au Forum pour la coopération en matière de développement.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent du Ghana
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Leslie Kojo **Christian**

* Voir E/2010/1.



**Annexe à la lettre datée du 10 mars 2010 adressée
au Président du Conseil économique et social
par le Représentant permanent du Ghana
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Résumé établi par le Président sur les « Nouvelles questions :
mesures prises par les pouvoirs publics pour remédier
aux problèmes d'emploi et aux conséquences sociales
de la crise financière et économique, y compris ses aspects
liés à la problématique hommes-femmes »**

La Commission du développement social a tenu un débat général sur le point 3 c) de l'ordre du jour intitulé « Nouvelles questions : mesures prises par les pouvoirs publics pour remédier aux problèmes d'emploi et aux conséquences sociales de la crise financière et économique, y compris ses aspects liés à la problématique hommes-femmes ». Le Sous-Secrétaire général chargé du développement économique du Département des affaires économiques et sociales, M. Jomo Kwame Sundaram, a présenté le thème en mettant l'accent sur l'origine et l'impact de la crise ainsi que sur les mesures prises par les pouvoirs publics.

Les recommandations contenues dans la note établie par le Secrétariat sur ce thème ont été accueillies avec satisfaction. Le débat a essentiellement porté sur les répercussions de la crise financière sur les efforts déployés pour éliminer la pauvreté, sur l'intégration sociale, l'emploi, les femmes et les jeunes, ainsi que sur la protection sociale. Les résultats du Sommet du G-20 à Pittsburgh, qui a concentré son attention sur les efforts de développement durable mettant l'emploi au centre des initiatives de relance à l'échelle mondiale, ont également été favorablement accueillis.

Crise financière et économique mondiale

Les aspects humains de la récente crise financière et économique ont été reconnus, et en particulier ses effets sur les perspectives d'emploi des femmes, des travailleurs temporaires, des migrants, des personnes handicapées, des personnes âgées et des jeunes. La montée du chômage, surtout parmi les femmes dans les pays en développement, est particulièrement préoccupante. Selon les estimations, 51 millions de personnes de plus devraient perdre leur emploi en raison de la crise financière mondiale.

Le recours excessif à l'autoréglementation des marchés a créé de gros problèmes. Cette prise de conscience a permis de relancer le dialogue sur le renforcement de l'emploi et sur les dimensions sociales de la mondialisation, ainsi que sur la nécessité d'améliorer les règles et la coordination entre les pays. Ces efforts permettraient de répondre à certaines causes structurelles profondes de la crise. Pour stimuler la croissance économique et la création d'emplois, de même que pour réduire les incidences de la crise sur les groupes vulnérables en milieu rural et urbain, certains pays ont adopté des plans de relance budgétaire et accéléré la mise en œuvre de mesures de protection sociale. Dans certains pays, les plans de relance visaient à améliorer la participation des femmes sur le marché du travail. Des efforts devaient être déployés de manière concertée pour s'assurer que les avantages de la mondialisation étaient partagés équitablement et que les dépenses sociales

essentielles dans les domaines de la santé et de l'éducation étaient protégées et maintenues.

Plein emploi et travail décent

Plusieurs pays ont reconnu que le Pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du Travail permettait de prendre des mesures appropriées pour faire face à la crise. Grâce à ses quatre piliers transversaux (emploi, protection sociale, normes de travail et dialogue social), il offre aux pays un cadre idéal pour réaliser les objectifs du plein emploi et du travail décent et pour améliorer l'intensité d'emploi de la relance et de la croissance économiques. Le plein emploi et le travail décent devraient non seulement permettre d'atténuer les incidences de la crise, mais aussi contribuer rapidement et durablement à la reprise mondiale et à la réduction de la pauvreté. Il a également été reconnu que l'établissement d'un seuil de protection sociale minimale permettait de réduire les effets néfastes de la crise financière.

Égalité entre les sexes

Les incidences de la crise financière sur les femmes ont été considérées comme une préoccupation majeure. Il a été noté que, dans les pays en développement, le taux de chômage était plus élevé parmi les femmes. Les femmes sont également celles qui assument une part disproportionnée des tâches familiales non rémunérées en période de ralentissement économique. En outre, d'après certains indices, de plus en plus de femmes étaient contraintes à se prostituer ou étaient victimes de violences familiales en raison de la montée du chômage. Ces questions doivent être examinées.

Parmi les mesures susceptibles de répondre aux aspects sexospécifiques de la crise figurent la promotion de l'égalité des sexes, l'accès des femmes à un travail décent, le microfinancement et l'entrepreneuriat féminin. Il est également important de protéger les ressources nationales affectées aux mesures destinées à promouvoir l'égalité des sexes. D'autres mesures efficaces sont les indemnités de chômage, le congé maternel et parental, les services publics de garderie, la formation professionnelle et les programmes d'insertion professionnelle, les investissements dans les emplois verts et la promotion de la justice sociale. Les efforts déployés pour renforcer le dispositif relatif à la problématique hommes-femmes au sein du système des Nations Unies ont également été accueillis avec satisfaction.

Mesures prises par les pouvoirs publics

Les mesures prises par les pouvoirs publics pour faire face à la crise financière mondiale sont inadéquates et inégales. Les grandes puissances économiques ont adopté des plans de relance budgétaire, alors que les pays pauvres qui en auraient eu désespérément besoin pour créer des emplois et protéger les pauvres des effets de la crise n'ont pas pu le faire pour éviter de creuser leur déficit budgétaire. Une relance économique mieux coordonnée aurait bénéficié à tous les pays, y compris aux moins avancés. La situation a encore été aggravée par le fait que l'assistance internationale fournie par les pays développés a été très limitée, ce qui a porté préjudice aux efforts de relance.

Pour faire face à la crise, un programme de réforme systématique capable de garantir la stabilité macroéconomique et financière, associé à des mesures

macroéconomiques anticycliques et à une gestion prudente des risques, notamment par le contrôle des capitaux, était nécessaire. Il était tout aussi important de financer une croissance axée sur les résultats et la création d'emplois, de mettre en place un système financier inclusif et d'aligner les objectifs du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale sur le programme de l'ONU en matière de développement. Il a été noté que même si les efforts entrepris par le G-20 pour faire face à la crise constituaient un bon point de départ, des efforts accrus auraient dû être déployés pour assurer la participation de tous les États Membres de l'ONU. Au plus fort de la crise, au lieu de s'employer à soutenir la croissance et à créer des emplois, la communauté internationale s'est contentée de stabiliser les marchés financiers et a ainsi manqué une occasion unique de transformer la crise en un nouveau « Bretton Woods ».

Il a également été noté que, bien que les prix des produits alimentaires à l'échelle mondiale aient baissé après avoir atteint un niveau record en 2008, ils restaient plus élevés qu'avant, de sorte qu'ils avaient un impact négatif sur les populations pauvres, notamment les femmes et les autres personnes vulnérables.

Il a été reconnu que le changement climatique accentuait les effets de la crise économique et financière mondiale. Il était nécessaire d'atténuer les effets du changement climatique tout en améliorant les conditions de vie de tous, notamment en réduisant tout d'abord les émissions de gaz à effet de serre dans les pays riches, puis dans les pays en développement. D'autres solutions faisant appel aux énergies renouvelables étaient nécessaires pour atténuer les effets du changement climatique et pour créer un environnement propice à un développement durable. Une approche axée sur l'investissement dans la lutte contre le changement climatique, le développement, la sécurité alimentaire et d'autres mesures de relance ne s'appuyant pas massivement et exclusivement sur les forces du marché était nécessaire.

Pour faire face à la crise, il était également nécessaire de promouvoir énergiquement l'économie verte mondiale, les programmes de protection sociale, la création d'emplois et le développement des infrastructures.
